

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• **La République de Seine-et-Marne** 10 Juin 2024 – n°8154

> Tourisme. Blandy-les-Tours. *Belladone, hysope, rose de Damas... : retrouvez les plantes médiévales au jardin du château.*

TOURISME. Belladone, hysope, rose de Damas... : retrouvez les plantes médiévales au jardin du château

Pour sa 21^e édition des rendez-vous au jardin, le château de Blandy-les-Tours a organisé des visites de ses parterres de plantes médiévales. Elles étaient aussi bien utilisées en magie que pour la cuisine ou les soins.

BLANDY-LES-TOURS

A l'occasion des rendez-vous au jardin, le château de Blandy-les-Tours a proposé, pour sa 21^e édition, de découvrir son jardin médiéval durant le premier week-end de juin. Pendant ces deux jours, des séances d'une demi-heure ont permis aux visiteurs de s'initier gratuitement aux plantes cultivées durant le Moyen Âge, et de connaître leurs utilisations dans la vie de tous les jours.

« Des plantes que l'on trouve facilement permettent d'éviter des maladies, et sont encore utilisée de nos jours », explique Laurène Mingant, chargée de développement des publics du Département.

Le jardin moyenâgeux, créé il y a deux ans, a été réalisé par un agent technique du château qui l'entretient quotidiennement. Le terrain est divisé en six parcelles composées de neuf plantes. Trois d'entre elles sont consacrées à l'époque médiévale. Les

trois autres mélangent les végétaux d'autrefois avec ceux qui nous sont contemporains, pour répondre à un critère esthétique

« Nous cultivons notamment deux carrés, un bleu et un jaune, qui représentent les couleurs du blason des seigneurs de Melun, raconte Laurène Mingant. Par exemple, le bleuet permet de résoudre les problèmes oculaires. »

Une utilisation historique

Dans les parcelles historiques, chaque plante correspond à un thème et un usage précis : le soin, l'aromatique et l'utilitaire. Parmi celles qui permettent de se soigner, on retrouve le souci (*calendula officinalis*) utilisé pour réduire les rougeurs de la peau, l'absinthe, l'hysope ou encore la rose de Provins, ramenée de Damas, aux vertus astringentes et toniques.

Pour les plantes aromatiques que nous consommons toujours aujourd'hui, on retrouve la



Le jardin médiéval du château de Blandy-les-Tours se visite toute l'année L.JR/SMA/7

menthe, la coriandre, le thym ou encore les fenouils. En plus

d'apporter du goût dans nos bons petits plats, elles peuvent

aider à la digestion.

Le dernier carré est consac-

cré à la vie quotidienne, avec notamment le saponaire, un savon naturel que l'on frotte avec de l'eau pour produire de la mousse. Citons aussi le pastel des teinturiers qui produit la couleur bleue ou encore du bouillon-blanc qui servait de papier toilette.

Le dernier carré, surnommé le "carré des sorcières" présente des plantes utilisées autrefois pour la magie blanche et noire. « Certaines de ces plantes sont toxiques, mais peuvent également apporter une aide si l'on respecte un dosage précis. La belladone, par exemple, peut faire du bien ou tuer à partir d'une certaine quantité », indique Laurène Mingant. A consommer, donc, avec modération...

Si les initiations sont éphémères, le jardin reste visitable au cours de l'année.

■ Renseignements complémentaires sur Internet : chateau-blandy.fr





Le nouveau centre de tri des déchets va apporter une nouvelle dynamique dans la gestion de ceux-ci, afin de faciliter l'accès aux usagers. Image illustrative par Le Smitom Lombric

DÉCHETS. Le Smitom va fermer sa déchetterie pour plusieurs mois : voici pourquoi

MELUN VAL DE SEINE
La déchetterie de Vaux-le-Pénil va fermer ses portes pendant plusieurs mois ! C'est un coup d'arrêt qui va enclencher un projet assez important à partir de ce samedi 15 juin. Explications.

Si c'est un élément central dans la gestion des déchets à Melun Val de Seine, la déchetterie de Vaux-le-Pénil va être contrainte de fermer ses portes à partir du 15 juin prochain. Un arrêt de l'activité jusqu'à 2025 qui entre en lien avec un projet de nouveau centre de tri. Le Smitom-Lombric nous en parle en détail.

Un projet à 31 millions d'euros

Ça va être une mise à l'arrêt de grande ampleur de la déchetterie, mais c'est en faveur d'un projet qui l'est tout autant. En effet, le Smitom-Lombric a prévu la création d'un nouveau centre de tri sur le site de la plateforme de tri des encombrants et de l'actuelle déchetterie.

« Une déchetterie plus spacieuse sera érigée juste en face, sur la rue du Tertre

de Chérisy, afin de mieux répondre aux besoins des administrés et de valoriser davantage les déchets qui y seront déposés », avancent-ils. Un plan ambitieux qui est lancé et qui impose une fermeture prolongée jusqu'à « début 2025 ».

Mais que renferme ce projet de nouveau centre de tri ? « Le Sivom de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts, le Sytradem et le Smitom-Lombric se sont regroupés afin de mutualiser leurs moyens et compétences, permettant également une optimisation de la gestion des déchets tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels », annonce le syndicat. Concrètement, cela induit un investissement à hauteur de 31,3 millions d'euros dans le but d'ériger un nouveau système de tri qui pourra alors absorber 36 tonnes de déchets par an. « Les travaux commencent actuellement, pour une mise en service prévue en novembre 2025 », précise le Smitom-Lombric.

L'objectif visé par ce nouveau centre de tri sera alors d'atteindre des performances accrues en matière de tri des emballages et s'adapter aux nouvelles réglementations en

vigueur.

« Cet équipement de pointe permettra d'améliorer significativement les performances de tri à un coût maîtrisé. **SMITOM-LOMBRIC**

Où déposer ses déchets ?

Ces investissements sont conséquents pour le projet et le Smitom-Lombric précise alors : « Le financement de ce projet est permis grâce aux soutiens de CITEO, éco-organisme en charge des emballages ménagers, et de la Région Île-de-France. »

Un partenariat financier qui renforce le soutien « aux initiatives favorisant le développement durable » et la « réduction des impacts environnementaux ».

Cependant, malgré ces longs mois de fermeture, la promesse est faite d'avoir par la suite une optimisation du tri des déchets pour mieux les valoriser et les recycler, une circulation facilitée, un renforcement de la sécurité concernant le vidage dans les bennes ainsi qu'une mise à l'honneur du réemploi.

En attendant, le Smitom-Lombric qu'il n'y aura « aucun impact sur le quotidien des habitants » pendant cette période. Il faut tout de même préciser que les autres déchetteries seront mobilisées pour absorber le flux de déchets qui sera redirigé à cause de cette pause forcée.

« Durant cette période, nous vous invitons à vous rendre sur les autres déch-

teries de notre territoire, notamment la déchetterie de Savigny-le-Temple, dont les horaires seront élargis pendant toute la durée des travaux », insistent-ils.

• William LACAILLE

■ Pour retrouver les déchetteries ouvertes, voir le tableau ci-dessous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.lombric.com.

	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h	FERMÉ	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DOMINIQUE
Bourron-Marlotte											
Dammarié-lès-Lys											
Écuelles											
Le Châtelet-en-Brie											
Le Mée-sur-Seine											
Orgenoy											
Péreu											
St-Fargeau-Panthierry											
Savigny-le-Temple											
Vaux-le-Pénil											
Vulaines-sur-Seine											

Du 15 juin 2024 à la réouverture de la déchetterie de Vaux-le-Pénil

Afin de compenser la fermeture de la déchetterie de Vaux-le-Pénil, plusieurs autres sites sont accessibles. Smitom-Lombric



> Le Châtelet-en-Brie. Education. *Les parents d'élèves manifestent devant le collège contre les groupes de compétence.*

LE CHÂTELET-EN-BRIE

EDUCATION. Les parents d'élèves manifestent devant le collège contre les groupes de compétences

Des parents d'élèves ont manifesté devant le collège du Châtelet-en-Brie contre la réforme de l'Education nationale, qui prévoit de créer des groupes de compétences à la rentrée de septembre prochain.

Vendredi 31 mai, devant le collège Rosa-Bonheur du Châtelet-en-Brie, des parents d'élèves et leurs enfants se sont réunis pour protester contre la mise en place des groupes de compétences.

Ce programme, lancé par Gabriel Attal, alors ministre de l'Education nationale, prévoit de répartir pour la rentrée de septembre 2024 les élèves de 6^e et de 5^e en trois groupes selon leurs niveaux. Il concerne les cours de français et de mathématiques. La réforme, nommée "choc des savoirs", a pour but de relever le niveau scolaire dans les collèges.

« L'adolescence n'est pas une période facile à passer et avec cette réforme, on ne leur facilite pas la tâche. Ils passent d'un professeur élémentaire à une dizaine, ce qui peut leur procurer davantage de stress », estime Adeline Lacour-Foucault, présidente de l'Association des



Des protestataires contre les groupes de compétences se sont regroupés devant le collège du Châtelet-en-Brie. C.I./RSM77

parents d'élèves du collège Rosa-Bonheur.

Depuis le premier conseil d'administration, le 16 mai, les parents et enseignants du

collège s'opposent fermement à ce projet scolaire, qu'ils considèrent comme « désastreux pour les élèves, conduisant à renforcer les inégalités. »

Parents et enseignants craignent que les élèves faisant partie du groupe faible décrochent des études. Et pour les élèves du groupe fort, ils

annoncent « une pression pesante pour ne pas s'en sentir exclu. »

« Il y aura cinq classes de 6^e à la rentrée et sept groupes de besoin seront créés. Aussi, ils ne seront pas obligatoirement dans le même groupe selon les cours de français et de mathématiques », déplore Adeline Lacour-Foucault.

Une pétition en ligne

Pour pouvoir inscrire ces groupes dans le planning du collège, des modifications seront réalisées telles que le rassemblement des classes de 3^e et 4^e pour les classes d'allemand.

Les parents militent aussi contre la "prépa-seconde" prévue à la rentrée 2025, qui conduirait les étudiants ayant raté le diplôme national du brevet, à passer une année dans une classe annexe d'un lycée général ou profession-

nel, avec des horaires réduits. « Cela risque d'engendrer un décrochage scolaire », expliquent les protestataires.

Lors du second conseil d'administration du collège, le vendredi 31 mai, des enseignants et les représentants des parents d'élèves ont donc voté pour la deuxième fois contre la mise en place des groupes de niveau.

Mais la principale de l'établissement appliquera les consignes : les groupes compétence seront mis en place à la rentrée de septembre prochain. Contacté le rectorat explique « qu'il s'agit d'une directive nationale selon des modalités définies localement et que les discussions sont en cours ».

En signe de protestation, Adeline Lacour-Foucault a lancé une pétition en ligne sur le site [change.org](https://www.change.org), intitulée « Non au choc des savoirs », et compte aujourd'hui plus de 260 signatures.

> Le Châtelet-en-Brie. Terre de jeux. *La ville organise ses premières foulées.*

TERRE DE JEUX. La Ville organise ses 1^{ères} foulées

C'est la première fois que la Ville du Châtelet-en-Brie organise des courses à pied, dans le cadre du label Terre de Jeux.

LE CHÂTELET-EN-BRIE

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, la municipalité du Châtelet-en-Brie organise pour sa première fois le dimanche 16 juin, ses premières foulées dans le village.

« Nous avons obtenu le label Terre de jeux auprès de la communauté de commune Brie des Rivières et Châteaux. Dans ce cadre, on a eu une idée d'organiser quelque chose pour les Jeux Olympiques, et après réflexion, nous avons eu l'idée d'organiser des courses à pied dans le village », explique Sylvie Guillou, conseillère municipale, déléguée aux associations.

Trois courses

Toutes les courses partiront du château des Dames. La plus grande, réservée aux coureurs nés après 2008, se fera sur 5,5 kilomètres. Le départ est à 9 heures et le circuit longera le quartier ainsi que les plaines des alentours.

La seconde, de 2,5 km, dé-



Sylvie Guillou et Jean-Pierre Boeuf, élus au Châtelet-en-Brie, préparent des premières foulées de la ville. F.I./RSM77

butera à 10 h 15 et est accessible aux jeunes nés entre 2009 et 2012.

Enfin, La dernière course, pour les plus jeunes (nés entre 2013 et 2017), partira à 11 heures. Un parcours de 800 mètres est prévu dans le parc du château, avec la mise en place d'une surveillance pour la sécurité des enfants. Ces courses seront chrono-

métrées. Un poste de secours est prévu et les routes seront fermées à la circulation.

Les sportifs devront se présenter une demi-heure avant le départ. Les parcours sont gratuits et ouverts à tous.

A signaler que dans le cour du château, des exposants seront présents comme Planète sport ou l'espace broderie de Pamfou.

Pour se restaurer, le food truck « L'adresse » proposera ses burgers à la vente. L'après-midi, des démonstrations de sports seront réalisées avec de la gymnastique, du yoga ou de la randonnée.

■ **Inscriptions sur place une heure avant le départ ou sur le site internet de la Ville : [chatelet-en-brie.fr](https://www.chatelet-en-brie.fr).**



• La République de Seine-et-Marne 10 Juin 2024 – n°8154

> Fontaine-le-Port. Culture. *L'histoire du village en exposition.*

📍 FONTAINE-LE-PORT

CULTURE. L'histoire du village en exposition



Le village de Fontaine-le-Port autrefois Photo Lorraine à RSM77

Le Foyer rural de Fontaine-le-Port, présidé par Frédéric Lalaurie, organise une exposition le week-end des 15 et 16 juin, à la salle des fêtes, rue Jean-Moulin. Intitulée *Si Fontaine-le-Port m'était conté*, elle retrace une partie de l'histoire du village. Des panneaux thématiques présenteront des reproductions de cartes postales anciennes et de textes courts et concis. D'autres illustreront l'histoire de l'abbaye de Barbeau, fondée au XII^e siècle par le roi Louis VII.

Le dimanche, dès 14 heures, le café associatif Le Barbeau tiendra une buvette. De 15 h 30 à 16 h 30, l'association proposera une balade en extérieur. Par ailleurs, de 16 h à 17 h, le Groupement de recherches archéologiques subaquatiques fera une présentation du bateau médiéval découvert dans la Seine, au droit de l'ancienne abbaye de Barbeau. Un catalogue de l'exposition sera mis en vente.

● Entrée libre.

• La République de Seine-et-Marne 10 Juin 2024 – n°8154

> En bref. Champeaux. *Festival d'art sacrés.*

📍 CHAMPEAUX

Festival d'art sacré. La collégiale de Champeaux accueille un festival d'art sacré jusqu'au 15 juin. Au programme : *Orthodoxie et Renaissance* le vendredi 14 juin et *Des Balkans au Caucase* le samedi 15 juin. Tarif : 15 € par concert.

> En bref. Guignes. *Exposition peinture des élèves du groupe scolaires le 21 juin à 18h30.*

📍 GUIGNES

Exposition peinture des élèves du groupe scolaire le 21 juin à 18 h 30. Les directrices et les enseignants du groupe scolaire André-Siméon vous convient au vernissage de cette exposition peinture dans les locaux de l'ancienne caserne des pompiers, place Charles Denis Cadas. Ces peintures ont été réalisées par les élèves de 3 classes de maternelle GS et de 14 classes élémentaires du CP au CM2. Avec la participation de l'intervenant peinture Bernard Boutillier qui fut maire de la ville de 2020 à 2023. Pour tout renseignement : bernardbpj@gmail.com ou 07 62 99 28 39.



• La République de Seine-et-Marne 17 Juin 2024 – n°8155

> Blandy-les-Tours. Festivités. Le village célébrera l'arrivée de l'été en musique.

BLANDY-LES-TOURS

FESTIVITÉS. Le village célébrera l'arrivée de l'été en musique

Pour marquer le début de l'été, le village de Blandy-les-Tours accueillera treize groupes musicaux. Une cinquantaine de bénévoles s'activeront en coulisses pour assurer cette neuvième édition.

Ce samedi 22 juin, l'association du Centre culturel et rural de Blandy-les-Tours (CCRB) organise sa neuvième édition du Blandy musical tour. Treize groupes locaux se produiront sur deux scènes sonorisées.

Le répertoire est varié et comprend notamment de la musique classique, de la variété française et de la pop-rock. Le premier show commencera à 11 h 45 et les autres musiciens se succéderont au cours de la journée et de la nuit. Le dernier concert est prévu à 23 h 30.

« L'équipe d'organisation est à pied d'œuvre depuis quelques semaines afin de proposer aux habitants des alentours une belle fête musicale en plein air pour célébrer l'arrivée de l'été. Notre association culturelle existe depuis 50 ans et a bien tenu le coup durant toutes ces années, grâce à nos bénévoles ! », soulignent les membres associatifs.



Un barnum pour la restauration sera implanté pour le Blandy musical tour. Photo d'archive, Thomas de à 65M77

à l'arrière de la forteresse médiévale, avec l'autorisation du Département qui donnera l'accès à l'électricité et à l'eau.

Une vingtaine de personnes s'occupent bénévolement de la programmation, de la restauration, de la logistique, de la communication, de la décoration, etc. Puis, le temps du week-end, d'autres bénévoles rejoindront le groupe pour

l'installation du site, la tenue des stands de la restauration et de la buvette, ainsi que pour le rangement.

« En tout, ce sont plus de 50 personnes qui s'activent dans la bonne humeur pour permettre d'organiser une belle fête qui marque le début de l'été, poursuit-on au CCRB. Un grand soin sera également apporté à l'accueil des musiciens qui monteront sur scène ! »

En plus des concerts, un barnum sera installé pour pouvoir se restaurer tranquillement. Un stand proposera de la viande au barbecue, des frites et des sandwichs. L'association des parents d'élèves des écoles de Blandy et de Fouju renforcera l'équipe avec la vente de barbe à papa. Pour les enfants, des jeux de plein air seront installés afin qu'ils puissent se divertir.

L'entrée est gratuite et le site est accessible aux personnes à mobilité réduite.

■ Renseignements complémentaires sur internet : ccrb-blandy.fr

• La République de Seine-et-Marne 17 Juin 2024 – n°8155

> En bref. Guignes.

GUIGNES

Exposition peinture des élèves du groupe scolaire le 21 juin à 18 h 30. Les directrices et les enseignants du groupe scolaire André-Siméon vous convient au vernissage de cette exposition peinture dans les locaux de l'ancienne caserne des pompiers, place Charles Denis Cadas. Ces peintures ont été réalisées par les élèves de 3 classes de maternelle GS et de 14 classes élémentaires du CP au CM2. Avec la participation de l'intervenant peinture Bernard Boutillier qui fut maire de la ville de 2020 à 2023. Pour tout renseignement : bernardbpj@gmail.com ou 07 62 99 28 39.

Animation jeunesse « Hors les murs » à la Mare-aux-Curées. Mercredi 19 juin, de 15 h à 19 h au city stade du quartier de la Mare-aux-Curées, rue Paul-Éluard, la Ville de Nangis organise un après-midi d'animations en partenariat avec Colibri, Espoir, le service jeunesse et Incipit. L'occasion de profiter des activités manuelles, sportives et des jeux de société qui seront proposés.

• La République de Seine-et-Marne 17 Juin 2024 – n°8155

> Annonces judiciaires et légales. Fontaine-le-Port.

7368968501 - BF
Commune de Fontaine-le-Port
Aménagement d'une sente piétonne en enrobés clairs

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 - identification de l'organisme qui passe le marché :
Commune de Fontaine-le-Port, 3, rue du Général Roux, 77690 Fontaine-le-Port.
Tél : 01 64 36 30 62.
Mail : mairie-fontaineleport@ors.nga.fr
Siret : 21770188700010

Groupement de commande : non.
Section 2 - communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien URL vers les documents de la consultation : <http://dem.st.centreseinesmarches.com>
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Mme MOTTRE Béatrice (Maire de la commune).
Adresse mail du contact : mairie-fontaineleport@ors.nga.fr
Numéro de téléphone du contact : 01 64 36 30 62.

Section 3 - procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
- Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : le 15 juillet 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidats : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.

Section 4 : identification du marché

Intitulé du marché : aménagement d'une sente piétonne en enrobés clairs.
Code CPV principal : 45233140 2.
Type de marché : travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : rue du Parc (RD116) sur la commune de Fontaine-le-Port.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots
Marché alloté : non.
Section 6 : informations complémentaires
Visite obligatoire : non, mais vivement conseillé.
Autres informations complémentaires : les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de :
Maître d'ouvrage : commune de Fontaine-le-Port.
Maître d'œuvre : PRELY Ingénierie - 00, rue de Montramé, 77650 Soisy-Bouy.
Mail : prely.ingenierie@gmail.com

